

### 3) Dissidences politiques et religieuses : les usages subversifs de l'imprimé

Pour finir, il faut s'intéresser à la production des dissidences religieuses et intellectuelles par les Etats modernes. Cette production a conduit aux persécutions de minorités religieuses ou intellectuelles et le livre a été un bon témoin de ces luttes, de ces clivages, mais aussi des tentatives pour contourner les interdits. Le livre va servir ici d'arme de dissimulation.

Au XVIIe siècle, dans toute l'Europe, des hommes et des femmes prirent le risque, parfois physique, de combattre les pouvoirs établis et les dogmatismes au nom de la liberté de penser. Libertins érudits, sceptiques, penseurs hétérodoxes des diasporas huguenotes ou juives, jansénistes, nourrissent cet imaginaire d'un *underground* intellectuel qui finit par rassembler tout ceux qui ne renverraient pas à la pensée dominante ou dogmatique des Eglises.

Quittons l'affrontement bi-polaire entre catholiques et protestants sur le terrain de l'imprimé pour aborder d'autres minorités religieuses et politiques.

Dans l'historiographie, il y a eu un renouvellement des approches (traditionnellement abordées sous l'angle de l'hétérodoxie) à partir de l'étude des cultures et pratiques de la dissimulation. Les thèmes de la circulation (contrainte) ou des persécutions ont été aussi reconsidérés. C'est l'historien des idées Leo Strauss qui a été au centre des débats avec son livre, *La persécution ou l'art d'écrire* publié en 1952 qui a été traduit dans les années 1990.

#### A) Jansénistes et juifs : persécutions et art d'écrire

Prenons pour commence deux exemples classiques : les persécutions contre les jansénistes et contre les communautés juives.

##### 1-Le scandale janséniste

Il faut mesurer l'effet de l'affirmation des jansénistes pour la culture de l'imprimé.

Pour les jansénistes, les pièces brèves, de toutes formes (lettres, apologies, factums), écrites en français et imprimées sans permission, sont une arme essentielle de la controverse.

Elles portent le débat auprès d'un public élargi qui n'est pas celui des traités théologiques.

Elles permettent d'alimenter une polémique perpétuée liées aux événements.

Renouant avec la tradition des réformés, le parti janséniste mène le combat sur le double front théologique : publication de lourds traités dogmatiques ; publication de la polémique par l'impression et la diffusion clandestine de pièces nombreuses, courtes.

On peut donner ici l'exemple de la communauté janséniste de Paris. Marie-José Michel a bien montré la montée en puissance du jansénisme à Paris<sup>1</sup>.

Comme on le verra par la suite le réseau janséniste n'existe pas d'emblée, il se constitue par la répression, le contrôle, et par la circulation de livres. Il n'obéit donc pas au XVIIe siècle à une institutionnalisation de pratiques religieuses informelles. L'existence d'un réseau apparaît comme le produit de ce système de contraintes. Ainsi c'est à partir de 1669, à Paris, que la société janséniste connaît un essor spectaculaire dû aux persécutions. Les nouveaux résidents vont affluer dans la vallée de Chevreuse. L'expansion janséniste ne se limite pas au seul cadre de Port-Royal, et son développement se manifeste dans les paroisses parisiennes tenues par les curés jansénistes, et dans quelques communautés monastiques (les Oratoriens de Saint-Magloire et les Bénédictins). A cette occasion, de nombreuses villes de province sont atteintes par la vague janséniste : Rouen, Orléans, Angers, Nantes, Toulouse, Grenoble, Alet, Pamiers<sup>2</sup> Sous les effets de la répression, la fuite et l'exil vont s'organiser. Entre 1680-1690, on assiste à une dispersion géographique : Bruxelles devient le pôle provisoire de regroupement de jansénistes résistants. Ainsi, seule l'expérience des communautés hollandaises désormais peut donner un aperçu de cette visibilité institutionnelle. Deux traits spécifiques caractérisent aux 17e et 18e siècles, l'Eglise d'Utrecht. Elle constitue d'abord (au moins après 1702, date de la constitution de Pierre Codde), la seule communauté institutionnelle régie par les principes théologiques du jansénisme (différent de Port-Royal, imprégné de l'esprit égalitaire du richérisme). C'est dans la seconde moitié du XVIIe siècle que cette communauté catholique de Hollande avait été atteinte par les influences jansénistes. Elle avait offert refuge à Antoine Arnaud au début de son exil en 1679. Elle s'intègre d'autre part à un milieu humain dominé par une économie très commercialisée dans ses échanges<sup>3</sup>.

A Paris se crée vers 1640, une micro-société janséniste qui comportent plusieurs ensembles autour des curés de Saint-André des Arts ; Saint-Paul ; Saint-Eustache ; Saint-Benoit ; Saint-Roch et Saint-Merry. Viennent se joindre des étudiants de la Sorbonne comme Feydeau (1616-1694) ou Dorat (1618-1677). Le second cercle se compose d'amis avec les avocats généraux Jeôme Bignon et Omer Talon. Entre 1640 et 1669, une première société

---

<sup>1</sup> Marie-José Michel, *Jansénisme et Paris, 1640-1730*, Paris, Kincksieck, 2000.

<sup>2</sup> Michel, thèse, p. 50-51.

<sup>3</sup> René Taveneaux, *Jansénisme et prêt à intérêt*. Introduction, choix de texte et commentaires, Paris, Vrin, 1977, p. 139-140. (BNF : 4-H-1071).

janséniste parisienne surgit qui comprend ces différents groupes, des aristocrates et le monastère de Port-Royal. La reconnaissance se fait par le nonce en octobre 1668 de Nicole et Arnaud, les deux principaux acteurs de la diffusion du jansénisme à Paris, par le roi le 24 octobre.

La visibilité intellectuelle de cette communauté spirituelle se traduit d'abord par la publication des écrits spirituels d'Antoine Arnaud et de Pierre Nicole. En 1669, c'est la Perpétuité de la foy de l'Eglise catholique touchant l'Eucharistie ; et la publication des Pensées de Pascal. Dans sa période de maturité (1669-1680), les jansénistes publient des ouvrages de réflexion éducative : *La grammaire générale et raisonnée* d'Antoine Arnaud et de Claude Lancelot, *La logique ou l'art de penser* d'Arnaud et Nicole. En même temps, ils se spécialisent dans l'histoire sacrée et la théologie positive : Godefroy Hermant, *Vie de saint Athanase, patriarche d'Alexandrie*, 1671.

Entre 1680 et 1690, intervient une implosion de la nébuleuse janséniste qui tient à la disparition de la première génération. A Paris, il n'existe plus qu'un groupe militant dirigé par Jacques Fouillou (1670-1736), auteur d'ouvrages de théologie et de droit canon. Bruxelles devient la capitale provisoire du jansénisme.

Entre 1690 et 1713, c'est la période de persécution généralisée. Pourtant malgré la disparition de l'abbaye de Port-Royal et les interdictions de la *Bulle Unigenitus*, le jansénisme apparaît bien implanté dans les paroisses parisiennes, en particulier dans le Faubourg saint-Jacques et le faubourg Saint-Marceau. De même, que l'on constate une jansénisation de certaines grandes familles de parlementaire parisien, comme les Arnaud, ou les Choart de Buzenval, les Maignart de Bernières et les Bignon (382).

## 2-Refuges religieux en Europe : livres et communautés sépharades

### *-Etre juifs en Europe*

L'analyse de la communauté des juifs sépharades : juifs d'Espagne et du Portugal qui ont été chassés de la péninsule en 1492 = édit royal d'expulsion du 31 mars 1492 par Don Ferdinand et Isabelle, roi et reine de Castille.

Les persécutions prennent place (elles avaient été très importantes durant toute la guerre de cent ans) avec l'inquisition = expulsion des juifs d'Andalousie, de Catalogne, de Castille suit

un mvt de durcissement identitaire. On force les juifs à se convertir : les *conversos* = nouveaux chrétiens qui en secret pratiquent la religion juive.

La situation des conversos se détériore lorsque le Portugal adopte les statuts de pureté de sang.

Leur implantation est variable : les juifs de Hambourg ont obtenu des privilèges depuis 1612 ; ceux d'Amsterdam en 1615.

Ailleurs, c'est plus officieux : à Londres, elle se fait sous couvert de la présence de négociants portugais après 1630.

En France, il y a un non droit : les interdits de 1394 sont réitérés en 1615, mais autorisations ponctuelles de résidences de St Jean de Luz à Rouen.

A la fin du 17<sup>e</sup> siècle, le culte est admis.

Autre exemple : la famille Curiel se retrouve partout : Amsterdam, Hambourg, Londres, Livourne, Venise, les Iles = depuis le 15<sup>e</sup> siècle, la famille a essaimé dans toute l'Europe, le groupe initial fuit Madrid.

Baruch Spinoza ou Fernando Cardoso (auteur de *Las Excellencias de los Hebreos* en 1648) témoignent de l'union du maranisme, de la pensée théologique juive au-delà de la dispersion des communautés.

On ne peut pas passer en revue précisément tous les centres de la communauté sépharade. Il s'agit bien d'un réseau entre des centres permanents et des positions d'attente : Israël décrit les communautés crypto-juives du Béarn et du Pays-Basque comme des 'standing posts', proches de la frontière entre la Navarre et la France.

1657, 1674 : des lettres patentes et une ordonnance reconnaissent officiellement la présence juive en Alsace royale = l'Alsace est devenue française en 1648.

Dans la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle, les Juifs du pape constituent un groupe pauvre, déchu, ghettoïsé et mis à l'écart de la société environnante.

Le nombre de juifs dans le Comtat et Avignon s'élève à peine à plus d'un millier.

## *Amsterdam, capitale de deux diasporas*

Amsterdam va voir affluer à la fois les juifs originaires de la péninsule ibérique entre 1595 et 1600 et les ashkenazes qui fuient la guerre de Trente Ans = à partir de 1635.

En 1665-1660, arrivent des juifs fuyants les massacres commis en Pologne.

Amsterdam va permettre la libre reconnaissance d'une religion honnie dans le reste de l'Europe = les nouveaux convertis portugais vont redevenir juifs.

= à Amsterdam, les nouveaux-chrétiens ou les marranes doivent effectuer un nouvel apprentissage religieux

= certains développent des points de vue novateurs par rapport au judaïsme rabbinique, ce qui leur vaut d'être expulsé ou excommuniés comme Spinoza (1632-1677).

Ce dernier auteur du *Tractatus theologico-politicus* est obligé de quitter Amsterdam vers 1660 après son excommunication en 1658.

Il y a surtout à Amsterdam des négociants dont certains sont à l'origine de la Compagnie des Indes et du grand commerce avec Bayonne, Nantes, La Rochelle, Hambourg et Londres.

Ils se spécialisent dans les industries de la soie, du sucre, du tabac, et du diamant.

Exemple de réussite sociale : Samuel de Pinto, implanté à Rotterdam en 1646, il y établit une banque et une yeshiva qu'il transfère en 1669. Un de ses descendants Isaac de Pinto répondra à Voltaire à propos des opinions sur les juifs.

## **B) Sceptiques et libertins en Europe entre dissimulation, secret et persécution**

Des guerres religieuses du XVI<sup>e</sup> siècle à l'épisode de la Fronde, l'histoire du livre a analysé l'envol de cette production éphémère<sup>4</sup>, et l'originalité des stratégies éditoriales mises en oeuvre pour répondre aux besoins des propagandes et des affrontements autour de la dissidence libertine qui repose sur un large spectre de groupes et de pratiques.

---

<sup>4</sup> H. Duccini, "Regard sur la littérature pamphlétaire en France au XVII<sup>e</sup> siècle", *Revue historique*, n°528, p. 313-339

À noter que le concept de dissidence, plus large et plus vague, est aujourd'hui employé pour déplacer la question doctrinale.

Le cas des collectifs intellectuels interdits offre un site d'observation saisissant des difficultés à faire exister un groupe autour d'un maître à penser, d'un savoir ou d'une pratique intellectuelle stigmatisée par les pouvoirs et surveillée par la police.

**Jean-Pierre Cavaillé** dresse dans son livre *Les Déniaisés* les contours d'un territoire de recherche qui frappe par son extension et par les problématiques qu'il ouvre en histoire culturelle et intellectuelle de l'époque moderne<sup>5</sup>.

#### -L'historiographie

Après la Seconde guerre mondiale, les historiens dans le sillage de l'histoire religieuse et de l'histoire des mentalités<sup>6</sup> ont pris l'habitude de ranger le phénomène libertin aux côtés des épidémies de sorcelleries et des bouffées mystiques (lecture d'un Pierre Chaunu<sup>7</sup> ou d'un Robert Mandrou<sup>8</sup>), tandis que d'autres au croisement de l'histoire littéraire, de l'histoire du livre clandestin, et de l'histoire de la philosophie ont proposé de restituer un monde intellectuel ignoré, constitué par des traditions critiques et matérialistes (de René Pintard à Olivier Bloch<sup>9</sup>).

Ensuite, parce que la culture et les pratiques qui nous intéressent vont bien au-delà (ou sont en deçà) des radars de l'histoire de la philosophie, la recherche exige une enquête plus sociale. Comme l'a écrit Brendan Dooley, l'« histoire moderne du scepticisme est plus que l'histoire de quelques esprits désincarnés lecteurs de Sextus Empiricus ou de Diogène Laërce<sup>10</sup> ».

Plus récemment, on est passé du pôle religieux et doctrinal au pôle social et politique. Le concept de dissidence (ou *deceit, dissent* en anglais) par sa connotation politique opère un déplacement en prenant en compte aussi la question du public ou du secret et de la dissimulation.

---

<sup>5</sup> Jean-Pierre Cavaillé, *Les Déniaisés. irrégion et libertinage au début de l'époque moderne*, Paris, Classiques Garnier, 2014.

<sup>6</sup> L. Febvre, « Aux origines de l'esprit moderne : libertinisme, naturalisme, mécanisme », in *Au coeur religieux du XVIIe siècle*, Paris, SEVPEN, « Bibliothèque de l'EPHE, 1957, p. 337-358.

<sup>7</sup> Pierre Chaunu sur Garasse comme sociologue du phénomène libertin, voir *Eglise, culture et société, essais sur Réforme et Contre-Réforme (1517-1620)*, Paris, S.E.D.E.S., 1981.

<sup>8</sup> R. Mandrou, *Histoire de la pensée européenne, Des humanistes aux hommes de sciences*, Paris, Le Seuil, 1973, p. 171.

<sup>9</sup> O. BLOCH, « Matérialisme et clandestinité : tradition, écriture, lecture », in *De la Illustracion al Romanticismo*, Cadix, 1988, p. 13-26.

<sup>10</sup> Brendan Dooley, *The social history of skepticism. Experience and doubt in early modern culture*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1999, p. 1.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on valorise le concept de prudence. La question de la ruse s'enrichit au XVII<sup>e</sup> siècle de tout un arsenal conceptuel que révèle le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière, en prise avec les stratégies de distinction, les rapports de domination de la noblesse, la cruauté judiciaire, les persécutions politiques et religieuses, les méfaits de la guerre, la marginalité sociale (vagabonds, bohémiens, etc.) ou la charlatanerie des médecins, qui exprime de fait une forme de rationalisme, une défiance à l'égard de l'univers curial, un point de vue parisien<sup>11</sup>.

### Repères bibliographiques

Perez Zagorin, *Ways of lying. Dissimulation, persecution, and conformity in early modern Europe*, Cambridge, Harvard university press, 1990 ; Jean-Pierre Cavaillé, *Dis-simulations. Jules-César Vanini, François La Mothe Le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon et Torquato Accetto : religion, morale et politique au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2003 ; Jon R. Snyder, *Dissimulation and the culture of secrecy in early modern Europe*, Berkeley, University of California press, 2009 ; Miriam Eliav-Feldon et Tamar Herzig (dir.), *Dissimulation and deceit in early modern Europe*, Londres, Palgrave Macmillan, 2015, p. 184-210. Federico Barbierato et Alessandra Veronese (dir.), *Late medieval and early modern religious dissents. Conflicts and plurality in Renaissance Europe*, Pise, Edizioni Il Campano/Arnus university books, 2012.

### -L'impossible catégorisation : des traditions antiques à la polémique

Un second type d'approche a relevé de l'histoire intellectuelle et s'est attaché à la diffusion ou à la redécouverte des traditions antiques du scepticisme ou de l'épicurisme.

A l'origine, école philosophique grecque fondée au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. par Pyrrhon qui refusait d'admettre une chose sans examen critique, ce qui conduit un doute généralisé. Ces arguments sont redécouverts au XVII<sup>e</sup> siècle et jouent un rôle essentiel dans le développement d'une philosophie critique, de Montaigne aux libertins érudits, de Bayle aux philosophes des Lumières.

---

<sup>11</sup> Jean-Pierre Cavaillé, « L'intrigue et le micmac : pratiques dissimulatoires et déceptrices dans le *Dictionnaire universel* de Furetière », *Littératures classiques*, 47-1, 2003, p. 195-216.

La doctrine du philosophe grec Épicure est popularisée au xvii<sup>e</sup> siècle par le libertin Gassendi qui tente de réconcilier la morale épicurienne avec le christianisme. Démocrite, Epicure, Lucrèce, Cicéron sont redécouverts par les libertins en particulier par François La Mothe Le Vayer, qui y puisent des arguments contre la superstition et que les dieux sont fils des hommes. On sait évidemment la variété des différences entre ces notions car l'historiographie de ces dernières décennies a instruit un procès en règle à ces catégorisations trop vite naturalisées depuis les maîtres-livres de René Pintard en 1943 ou de Richard Popkin en 1960 publiés dans le contexte de l'occupation ou du marcarthisme<sup>12</sup>.

Cette dernière s'est fondée en effet non pas sur l'opposition frontale entre scepticisme et foi, mais sur la compatibilité entre scepticisme et religion à travers la thèse du fidéisme. Les penseurs sceptiques chercheraient à composer avec le christianisme, à le réformer en le purgeant de ses erreurs dogmatiques. Le catholicisme trouverait dans la tradition sceptique antique un réservoir pour critiquer le calvinisme. Il y aurait, selon Popkin, une alliance entre les penseurs de la Contre-Réforme et les promoteurs du scepticisme. C'est la raison pour laquelle la plupart d'entre eux ne seraient pas partisans du secret ou de la dissimulation, mais pourraient avancer au grand jour leurs propositions et même exposer ouvertement leurs scepticismes dans l'entourage des princes.

Comme l'a écrit Catherine Larrère, « ce que propose Popkin, c'est une règle de lecture, qui satisfait au principe humain de charité, puisqu'elle donne l'interprétation la plus compréhensible et évite l'hypothèse du soupçon qui rend toutes les interprétations possibles, puisqu'elle s'appuie sur la supposition du dissimulé, non sur les énoncés explicites<sup>13</sup> ».

Il est en effet affaire de politique et de moral. L'usage d'arguments sceptiques n'est pas la marque d'une appartenance à un groupe, mais relève le plus souvent d'une position personnelle, d'une *attitude* philosophique communément partagée avec des amis, voire dans un petit cercle privé : « Le scepticisme, ou la politique vécue comme une intimité », écrit encore Larrère<sup>14</sup>. Les principales critiques adressées à la thèse de Popkin renvoient à la force

---

<sup>12</sup> René Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Boivin, 1943 ; Richard H. Popkin, *Histoire du scepticisme d'Érasme à Spinoza*, trad. par Christine Hivet, Paris, PUF, [1960] 1995.

<sup>13</sup> Catherine Larrère, « Préface », in R. H. Popkin, *Histoire du scepticisme...*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 17.



qu'il attribue d'abord à l'efficacité de la tradition antique. Le scepticisme grec « laïciserait » le scepticisme de l'époque moderne.

« Esprits forts », « déniaisés », « guéris du sot » sont les expressions qui désignent ordinairement à l'époque moderne ce que l'historiographie a pris l'habitude de considérer comme « libertins » en reprenant une catégorie polémique et infâmante. En réalité, la catégorie de libertin n'a ni cette robustesse ni cette stabilité.

En Angleterre, par exemple, le mot de « libertin » est avant tout utilisé pendant la guerre civile (1642-1649) pour stigmatiser les groupes radicaux (Agitators, Levellers, Diggers, Ranters, Quakers) qui, combinant revendications religieuses et politiques, refusaient d'accepter la mainmise de l'Église anglicane comme celle du calvinisme. Pour compliquer l'affaire, ces appellations négatives furent progressivement réappropriées par les acteurs eux-mêmes. Le libertinage reste donc avant tout une catégorie polémique et controversée.

#### -Les « épidémies » libertines en Europe

L'histoire des formes de dissidence s'est longtemps confondue avec l'histoire judiciaire, celle des grandes « affaires », comme le procès de Vanini en 1619, celui de Théophile de Viau en 1623.

Et l'agitation française finit par gagner le reste de l'Europe.

A Avignon, sur la place du palais des Papes, le jeune Italien Ferrante Pallavicino est décapité en 1643 pour ses écrits licencieux qui mêlent registres pornographique et politique. Son œuvre, qui fut presque immédiatement traduite, eut un retentissement dans toute l'Europe. L'un de ses amis, Antonio Rocco, membre de l'Accademia degli Incogniti de Venise (l'Académie des Inconnus, qui rassemble l'élite littéraire vénitienne), est quant à lui l'auteur anonyme d'un *Alcibiade enfant à l'école* qui connaît un grand succès dans toute l'Italie.

Le livre relate l'entreprise de séduction amoureuse et sexuelle d'un maître de philosophie sur son jeune élève, Alcibiade. Cette association d'une initiation sexuelle et d'un apprentissage philosophique allait contribuer à façonner un genre que l'on retrouve par exemple dans les romans de Sade.

Mais l'exemple le plus caractéristique du mode de diffusion de la littérature libertine reste *Aloisiae Sigaeae* (1660) de Nicolas Chorier. Il est publié en 1678 à Grenoble, ville moyenne mais siège d'un parlement et lieu de débat intellectuel favorable à l'éclosion des milieux libertins (jusqu'à Choderlos de Laclos). Traduit en français et réédité à Lyon et à Paris en 1680 sous le titre de *L'Académie des dames*, ces sept dialogues saphiques sont également traduits aux Provinces-Unies et en Angleterre dès 1684.

A Venise et à Padoue dont les universités sont réputées depuis le xv<sup>e</sup> siècle pour prendre leurs distances avec l'héritage scolastique en valorisant la philosophie averroïste, près d'un millier de curieux assistent quotidiennement à la lecture des journaux qui rendent compte des débats sceptiques.

Sur les cas vénitiens, voir Federico Barbiero.

#### -La publication du libertinage : la mise en imprimé

On sait en effet que dans le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, libelles et gazettes constituent des productions typographiques qui bouleversent les conditions de circulation de l'information, concurrencent le livre, et procurent aux imprimeurs-libraires un marché profitable<sup>15</sup>.

Récemment les travaux accordent plus d'attention non plus aux doctrines, mais aux textes et aux pratiques littéraires et éditoriales.

**-Du côté des approches littéraires** : l'irruption du phénomène libertin aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles serait rapportée cette fois-ci à une construction rhétorique ou littéraire.

S'il s'agit dans un premier temps de déconstruire la catégorie libertine, en montrant le rôle joué par les théologiens, les controversistes, les hommes de lettres dans la fabrication de cette désignation, l'enquête tourne vite à l'analyse d'une figure textuelle<sup>16</sup>.

En produisant d'amples dénonciations, ils auraient contribué à donner forme au libertinage, à lui donner un corpus, et une visibilité.

Si ces enquêtes ont salutairement enrichi la compréhension de l'espace sémantique du libertinage, et souligné l'hétérogénéité du phénomène, et la force des dispositifs rhétoriques et polémiques, l'instabilité du vocable, elles ont renvoyé le libertin à un être de papiers.

#### -Une géographie de l'imprimé libertin

---

<sup>15</sup> R. Chartier, "Pamphlets et gazettes", in *Histoire de l'Édition française...*, I, *op. cit.*, p. 405

<sup>16</sup> GODART DE DONVILLE (Louise), *Le Libertin des origines à 1665 : un produit des apologètes*, Paris-Seattle-Tübingen, Biblio 17, 1989.

Des guerres religieuses du XVI<sup>e</sup> siècle à l'épisode de la Fronde, l'histoire du livre a analysé l'envol de cette production éphémère<sup>17</sup>, et l'originalité des stratégies éditoriales mises en oeuvre pour répondre aux besoins des propagandes et des affrontements.

Les archives du procès de Vanini à Toulouse ou celle de Théophile de Viau soulignent à de nombreuses reprises dans le choix des témoins, comme dans les noms cités dans les dépositions l'importance des gens du livre dans cette polémique.

Dans le cas de Théophile, l'instruction menée en 1623 semble bien avoir d'ailleurs hésité longtemps entre une affaire d'auteurs et une affaire d'éditeurs. En emprisonnant Viau, et en laissant en liberté les imprimeurs suspectés, le Procureur Général a tranché. Dès lors les gens du livre seront des témoins complaisants, jamais inquiétés durant le procès.

Trois noms émergent de la masse opaque des interrogatoires et des confrontations : Antoine Vitré, marchand-libraire, Pierre Rocollet, imprimeur, et Martin Du Breuil, relieur de livres<sup>18</sup>. Tous accusent Théophile de Viau de libertinage et affirment qu'il est bien l'auteur des pièces incriminées. Dans leurs témoignages, Sommaville, Estoc, Quesnel viennent conforter ces allégations. Le procureur Molé a en effet pris soin de ne pas produire devant le Parlement les principaux intéressés par l'édition du *Parnasse des poètes satyriques*.

Sur les 74 titres inventoriés, 13 seulement mentionnent un nom de libraire, et 22 indiquent une adresse.

Trois libraires ont directement oeuvré à l'édition du *Parnasse satyrique* : Antoine Estoc, Antoine Sommaville et Pierre Rocollet. Les renseignements dont nous disposons sur eux sont assez inégaux. Si Estoc est peu connu, en revanche ses deux associés ont laissé des traces de leurs activités, en particulier des inventaires après décès.

Deux exemples d'imprimeurs des écrits libertins :

Antoine Sommaville, né en 1597, fils de Simon Sommaville, libraire au Palais, épouse en 1621 Jeanne Le Clerc, veuve de l'imprimeur Robert Mansion. Il s'établit vers la même époque, et commença sa carrière par publier quelques tabarinades, puis se lança dans l'édition de pièces

---

<sup>17</sup> H. Duccini, "Regard sur la littérature pamphlétaire en France au XVII<sup>e</sup> siècle", *Revue historique*, n°528, p. 313-339

<sup>18</sup> La déposition d'A. Vitré se trouve dans Lachèvre, p. 421 ; déposition de Du Breuil, *ibid.*, p. 421-422 ; déposition de Rocollet, *ibid.*, p. 412-413

de théâtre, de romans et de traductions de poètes latins ou italiens. A sa mort, Sommaville possédait dans son fonds de librairie estimé à 9000 livres, un très grand nombre d'exemplaires en blanc entreposés dans ses magasins au collège du Mans<sup>19</sup>. Indéniablement, c'est un des plus riches libraires du Palais.

De son côté, Pierre Rocollet, né dans les dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle, était plus ancien dans la profession et exerçait déjà en 1610<sup>20</sup>. Jusqu'aux environs de 1625, on sait qu'il édita surtout des pièces volantes, des écrits d'actualité et quelques romans. En 1625, nommé imprimeur de la maison de la Ville, il publiera des documents administratifs et des ouvrages relatifs à Paris. Grâce à cette fonction, les affaires de Rocollet prirent une grande extension, comme le soulignent les achats successifs de boutiques au Palais, et l'inventaire de son fonds de librairie, évalués à 34125 livres<sup>21</sup>. De ces deux itinéraires professionnels, on peut tirer quelques conclusions d'ensemble sur le trio des libraires du *Parnasse*. Localisés dans les galeries du Palais, ce sont tous des nouveaux venus, et jeunes de surcroît puisqu'ils ont entre vingt et trente ans au moment des faits. Spécialisés dans la littérature éphémère - poèmes satyriques pour Sommaville et Estoc, pièces volantes et occasionnels pour Rocollet<sup>22</sup>-, ils cherchent à faire leur preuve dans un quartier où la concurrence ne manque pas. Ainsi à l'aune de ces trajectoires, on peut affirmer avec H.J. Martin, que l'affaire Théophile de Viau a été à l'origine de carrières couronnées de succès<sup>23</sup>.

De même, la répartition topographique de ces libraires est un moyen d'expliquer la distribution des rôles dans cette polémique. Le quartier de l'Université d'abord, et en particulier la rue Saint Jacques regroupe les libraires de livres monumentaux comme les *Oeuvres* de Théophile ou *La Doctrine Curieuse*, ou encore les textes officiels (arrêt de 1623...). Chapelet, Martin Du Breuil - à l'enseigne des Trois Couronnes -, Pierre Billaine - à Saint Augustin ou Saint Benoît -, Antoine Vitré qui dirigera ses presses de 1629 à 1645 aux portes du collège des Lombards, et J. Quesnel, nouvellement installé rue Saint Jacques, se situent dans un périmètre proche des institutions jésuites. Or ils s'engageront soit comme témoins à charge, soit comme imprimeurs dans le camp du Père Garasse.

---

<sup>19</sup> Cité par H.J. Martin, A.N., Minutier Centrale, LVII, 85, (9 mars 1665)

<sup>20</sup> H.-J. Martin, ouvrage cité, p. 354-356

<sup>21</sup> Cité par H.-J. Martin, A.N., Minutier Central, XXIV, 162 (13 février 1662)

<sup>22</sup> A. Adam, p. 335

<sup>23</sup> H.-J. Martin, *Livres, pouvoirs et société...*, *op.cit.*, p. 354

De l'autre côté de la Seine, les libraires du Palais. Depuis le XV<sup>e</sup> siècle, ils se sont fait une spécialité des livres en français destinés à un plus large public que celui des seuls ecclésiastiques ou des docteurs du quartier de l'Université<sup>24</sup>. Sommaville comme Rocollet en publiant surtout, au début du XVII<sup>e</sup> siècle les nouveautés littéraires cherchent à atteindre une autre clientèle<sup>25</sup>, celle des gens d'esprits curieux que peuvent représenter dans une certaine mesure les parlementaires. Enfin avec Jean Martin, ce sont les libraires des ponts qui font leur entrée en scène dans la polémique. En 1626, il publie deux pièces *Le Discours remarquable sur la vie et la mort de Théophile*, et *La Dernière lettre du sieur Théophile à Darmon*, et sans doute d'autres pièces qui ont la même tonalité. Jean Martin avec Christophe Journal et Charles Chesnault sur le Pont Saint-Michel vivent surtout de l'édition de pièces volantes, de libelles, de pamphlets, et de tabarinades<sup>26</sup>.

#### -La production de livres satiriques

Les recueils satyriques connaissent à ce moment-là une très grande vogue. On en dénombre 53 volumes mis sous presse au XVII<sup>e</sup> siècle, représentant cinq publications nouvelles pour la période 1598-1607, six pour les années 1614-1625, sans compter les 42 réimpressions dont elles font l'objet<sup>27</sup>. Publiés à l'origine par des libraires de Rouen, ils deviennent vite une spécialité parisienne grâce à Antoine Du Brueil qui publie dès 1599 *L'Académie des modernes poètes françois*, à Mathieu Guillemot qui imprime entre 1598 et 1609 pas moins de six recueils, dont la série des *Muses françoises*.

Mais c'est Toussaint Du Bray qui en maintenant des contacts suivis et durables avec les poètes, va s'imposer comme l'éditeur de la nouvelle génération<sup>28</sup>. En 1615, il publie *Les Délices de la poésie françoise*, en 1617 et 1620, *Le Second livre des Délices*. Enfin avec Estoc, Billaine et Sommaville, on assiste à une transformation du genre, qui devient franchement obscène. En 1618, Estoc et Billaine font paraître ainsi *Le Cabinet satyrique* ; en 1620, le même Estoc, avec Sommaville cette fois, met sous presse *Les Délices satyriques*. Malgré le succès de ces ouvrages<sup>29</sup>, les entreprises sont de plus en plus risquées. Toussaint Du Bray après son recueil de 1620 s'éclipse pendant six ans. La sortie du *Parnasse* en 1622 sans permission semble ainsi

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 346

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 347

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 356

<sup>27</sup> F. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésie publiés de 1597 à 1700*, Paris, 1901-1903, 2 vol.

<sup>28</sup> R. Arbour, *Toussaint Du Bray (1604-1636) : un éditeur d'oeuvres littéraires au XVII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1992, en particulier p. 65-75

<sup>29</sup> H.-J. Martin, *op. cit.*, p. 285

une opération éditoriale aventureuse, mais minutieusement calculée. Il s'agit pour ces libraires de profiter de l'engouement du public pour la poésie et la littérature pornographique, sans avoir pour autant à redouter les effets de la concurrence.

#### -Un art d'écrire entre les lignes : les techniques de l'équivoque

Comme vous pouvez le voir, la dissidence, les hétérodoxie regroupent un ensemble d'acteurs, libertins, sceptiques, ou plus généralement dissidents, au profil sociologique **pluriel** pour endosser des postures critiques et alternatives qui ne sont pas entièrement réductibles à un corps de doctrines ou à des traditions de pensée, mais sont marquées par l'expérience du mensonge, de l'équivoque, de la dissimulation, de la duplicité et du secret, les obligeant à masquer dans leur fonction leurs véritables identités et faisant de leurs textes un exercice d'art d'écriture entre les lignes.

Ce champ d'enquête combine à la fois l'analyse des ressorts de l'écriture et de la lecture libertine (en particulier son art de peser sur les pratiques de lecture, et de mettre en oeuvre une autre conception du public), l'étude de la grammaire et du répertoire de l'action libertine (travaux sur la prudence<sup>30</sup>, le secret, le public), et la mise en place de techniques de dissimulation intellectuelle et éditoriale, d'une compétence.

Après la multiplication des scandales, ils militent d'abord pour un art de la discrétion et de la prudence que Pierre Charron avait déjà revendiqué dans son traité *De la sagesse*, mais ils usent aussi d'un art de la tromperie.

Le thème de l'invention textuelle du libertinage est ici contrebalancé par une mise au jour des libertins comme acteurs et praticiens de l'écrit et de la dissimulation. Le monde libertin est un espace littéraire avec ses codes et ses pratiques.

On retrouve ici des entreprises aussi différentes et stimulantes que les travaux de Jean-Pierre Cavaillé sur les techniques de l'équivoque, d'Isabelle Moreau sur les stratégies d'écriture et de lecture libertine, de Jacob Soll sur Amelot de la Houssaie, culture du mensonge et de la dissimulation pour Zagorin<sup>31</sup>.

Le monde libertin relève donc en grande partie d'un savoir réservé. L'étude des « épreuves libertines » joue dans ce cadre un rôle spécifique de « révélateurs » pour les acteurs, de

---

<sup>30</sup> Sophie Gouverneur, *Prudence et subversion libertines : la critique de la raison d'État chez François de La Mothe Le Vayer, Gabriel Naudé et Samuel Sorbière*, Paris, H. Champion, coll. Libre pensée et littérature clandestine, 2005.

<sup>31</sup> P. Zagorin, *Ways of Lying : Dissimulation, Persecution and Conformity in Early Modern Europe*, Harvard University Press, Cambridge, 1990.

« catalyseurs » de cette mise en retrait. Elles sont les théâtres privilégiés de la dénonciation et de la domination. Ces approches s'en tiennent trop souvent à redoubler ou à inverser une économie du soupçon. Les dénonciateurs sont alors placés à la place des accusés d'hier.

En matière politique, les libertins élaborent la théorie de l'origine politique des religions en analysant la réelle nature des monarchies de droit divin. Ils soulignent combien les monarques sont d'habiles politiques qui utilisent la religion pour contrôler les foules, l'obéissance étant le problème essentiel que doit résoudre le prince. La position du philosophe sceptique par rapport à la politique reste ambiguë à la fois proche du pouvoir (le libertin est souvent un conseiller), il en est aussi par sa théorie un des critiques les plus radicaux.

**A Venise**, par exemple, la multiplication des procès au tribunal du Saint-Office entre 1640 et 1740 ne signifie pas l'émergence d'une doctrine unifiée, mais trahit un amalgame chez les juges entre des références et des traditions multiples.

Les cas examinés par l'Inquisition vénitienne mêlent des principes empruntés à la Réforme, à l'illumine mystique ou encore au vocabulaire du libertinage. Nobles, soldats, bourgeois ou étudiants : toute la société vénitienne est traversée par l'incrédulité.

C'est donc avant tout dans l'imaginaire des théologiens et des magistrats que ces dissidents forment un groupe, menaçant comme le souligne la difficulté à trouver un nom collectif pour désigner les partisans du Descartes interdit entre « cartistes » et « cartésiens ». Au-delà de cette dénonciation du collectif, la persécution engendre et généralise une économie du soupçon.

#### -Bibliothèques et art de lire libertins

Les libertins se reconnaissent entre eux par une pratique de la lecture.

Isabelle Moreau a étudié cet aspect-là dans sa thèse « *Guérir du sot* ». *Les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2007.

-D'abord certains libertins érudits ont été ainsi des bibliothécaires ou ont écrit des traités de bibliothéconomie car ils pensent que la bibliothèque est un lieu stratégique que c'est l'atelier du pouvoir :

Comme l'a écrit Robert Damien, « on oublie trop souvent en effet que la bibliothèque fut (et demeure) le carrefour d'un enjeu philosophique décisif, où s'entrecroisent de nombreuses dimensions stratégiques : la possibilité humaine d'une universalité dans la finitude, l'affirmation d'une vérité sans fondement ontologique, le rôle de l'État et le statut de la connaissance livresque, la nécessité de la publicité, les conditions pratiques de sa diffusion, la

naissance, grâce au bâtiment bibliothécaire, d'une nouvelle civilité, d'une éthique politique dans et par le savoir des livres, l'émergence d'une nouvelle procédure du conseil au politique<sup>32</sup>. »

Gabriel Naudé dans son *Avis pour dresser une bibliothèque* (1627) :

Naudé, bibliothécaire du président de Mesme, puis du cardinal Mazarin, propose ainsi dans son livre *Avis pour dresser une bibliothèque* (Paris, 1627) de réunir toutes les religions et toutes les philosophies relativisant la centralité de la religion catholique<sup>33</sup>. Ce traité a été très influent en Europe, où il circule dans une traduction anglaise faite par John Evelyn en 1661 (*Instructions concerning erecting a library*). Une des stratégies du classement consiste à ranger dans des catégories floues cette production jugée scandaleuse et polémique.

Selon Estelle Boeuf, Naudé « préfère un 'grand amas de livres' au luxe des illustrations et des reliures », donc on trouvera peu de cartes, exception faite d'un planisphère dans l'*Abrégé ou sommaire description du globe de la terre* de Pierre Bert

Une tension se fait jour entre l'idéal d'une bibliothèque universelle à l'usage des princes et celui d'une bibliothèque sélective et personnelle<sup>34</sup>. La bibliothèque personnelle de Naudé se compose d'une chambre et d'un cabinet donnant sur la rue. Sur un total de 3 700 éditions, elle est composée de livres de petits formats (60 % des titres identifiés) et de 531 recueils factices<sup>35</sup>.

**Guy Patin** a défendu l'idée d'une bibliothèque « de petits livres bons, rares et curieux qui ne se pourroient qu'avec grand'peine retrouver ni rencontrer ailleurs », en pensant à celle du cardinal Mazarin et de son bibliothécaire Naudé<sup>36</sup>.

La bibliothèque du libertin est donc une bibliothèque sélective (et non une bibliothèque universelle).

-Un art de lire et une communauté amicale

---

<sup>32</sup> Robert Damien, *Bibliothèque et État. Naissance d'une raison politique dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1995, p. 18.

<sup>33</sup> J. Israel, *Lumières radicales...*, op. cit., p. 154-155.

<sup>34</sup> Bianchi Lorenzo, « Per una biblioteca libertina. Gabriel Naudé e Charles Sorel », in Eugenio Canone (dir.), *Bibliothecae selectae, da Cusano a Leopardi*, Florence, L. S. Olschki, 1993, p. 171-215.

<sup>35</sup> E. Boeuf, *La bibliothèque parisienne de Gabriel Naudé...*, op. cit., p. 12, 14 et 15.

<sup>36</sup> Guy Patin, *Lettres*, éd. Réveillé-Parise, t. II, p. 127-128, lettre CCLIX, du 10 avril 1654. Voir l'étude de Luca Bianchi, « Per una biblioteca libertina. Gabriel Naudé e Charles Sorel », in Lorenzo Bianchi, *Rinascimento e libertinismo. Studi su Gabriel Naudé*, Naples, Bibliopolis, 1996, chap. VI ; Fabienne Queyroux, « Recherches sur Gabriel Naudé (1600-1653) », thèse de l'École nationale des Chartes, 1990.



Sur un ton burlesque, on retrouve chez **Cyrano de Bergerac** cette même relation amicale :  
« De tous ceux que l'esprit peut trouver dans l'étude et la conversation, aucun ne nous manquait ; et nos bibliothèques unies comme nos esprits, appelaient tous les doctes dans notre société. Nous mêlions la lecture à l'entretien, l'entretien à la bonne chère, celle-ci à la pêche ou à la chasse, aux promenades ; et en un mot, nous jouissions pour ainsi dire et de nous-mêmes, et de tout ce que la nature a produit de plus doux pour notre usage, et ne mettions que la raison pour borne à nos désirs<sup>37</sup>. »

Le « libertin érudit » préfère cependant la bibliothèque portative ou mobile, davantage adaptée à sa pratique savante itinérante : fuyant les villageois, le héros de Cyrano rassemble à la hâte un ballot de livres en guise de bibliothèque<sup>38</sup>.

À l'opposé de la dimension cumulative du savoir des bibliothèques universelles, Naudé privilégie la démarche pragmatique d'une bibliothèque d'action de quelques centaines de livres. Loin de couvrir tous les domaines, le savoir libertin est tourné vers la production contemporaine, vers le rassemblement d'un savoir critique<sup>39</sup>.

Un autre libertin, Louis Machon, publie un traité sur les bibliothèques qui promet « un usage foncièrement et explicitement stratégique et polémique, qui dissout le principe d'autorité en le démultipliant à l'infini, et en pratiquant le forçage systématique des textes<sup>40</sup> ».

François La Mothe Le Vayer, « Lettres sur les moyens de dresser une bibliothèque d'une centaine de livres seulement », in *Description raisonnée d'une jolie collection de livres. Le Promeneur, vingt ans d'édition*, Paris, Des cendres/Le Promeneur, 2009

Dans le sillage des plaintes adressées par de nombreux savants contre la surabondance de livres, La Mothe Le Vayer craint que les auteurs soient dégoûtés d'écrire<sup>41</sup>.

---

<sup>37</sup> Cyrano de Bergerac, *L'autre monde. Les États et empires du soleil*, éd. par Henri Weber, Paris, Éditions sociales, 1978, p. 167.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>39</sup> On suit ici l'analyse de Jacques Revel, « Entre deux mondes. La bibliothèque de Gabriel Naudé », in M. Baratin et C. Jacob (dir.), *Le pouvoir des bibliothèques...*, *op. cit.*, p. 243-250.

<sup>40</sup> J.-P. Cavaillé, *Les dénaisés...*, *op. cit.*, p. 183.

<sup>41</sup> Ann Blair, *Tant de choses à savoir. Comment maîtriser l'information à l'époque moderne*, trad. par Bernard Krespine, Paris, Éd. du Seuil, [2010] 2020, p. 83.

-La dangerosité des écrits fait que la communauté interprétative, la communauté des lecteurs est celle des amis.

Gassendi lui-même, au seuil de sa vie **et doctrine d'Épicure**, rappelle la force du modèle de la bibliothèque « amicale » dans ce milieu intellectuel :

*Cela fait déjà longtemps, cher François Luillier, toi le plus doux de mes amis, que je t'ai envoyé d'une part mon apologie de la vie et des mœurs d'Épicure, et d'autre part une préface à ses préceptes et à sa philosophie. Mais tu sais quels soucis et affaires m'ont distrait, et comme j'ai rarement eu la possibilité de cultiver mes lares et les muses. Maintenant encore je suis loin de mes foyers, séjournant chez l'illustre Fabri qui a voulu que je sois encore une fois avec lui alors que l'absence de son frère lui fait presque l'effet d'être orphelin ; mais j'ai à peine le droit de dire que je suis loin de chez moi, dès lors que cet homme éminent m'entoure dans sa demeure de tant de sollicitude. C'est lui en personne qui, quand il a appris que j'allais, chez moi, revenir à mes anciennes études, m'a conseillé et à fini par obtenir de moi que je me soucie de faire apporter ici mon petit coffret de notes de travail (commentarii), pour que je puisse m'y atteler en plein loisir et au cœur de sa bibliothèque<sup>42</sup>.*

C'est pourtant sous la désignation de communauté amicale que ces collectifs existent. Ainsi, l'examen systématique d'un certain nombre de correspondances emblématiques de la période (celle de Bayle, Spinoza, Spon, Oldenburg, Locke, Berkeley, Leibniz et Shaftesbury) montre que l'usage du lexique de l'amitié permet de repérer des affinités, des réseaux actifs autour d'un maître ou d'une pensée.

Dans l'ensemble des 88 lettres qui composent la correspondance de Spinoza par exemple, on compte en effet un petit noyau de textes écrits ou adressés plus spécifiquement à des amis. Après son exclusion de la communauté juive d'Amsterdam en juillet 1656, on sait que Spinoza se rapprocha des cercles intellectuels chrétiens, et prit part à des réunions amicales au sein du cercle de Franciscus Van den Enden, un ancien jésuite, avant de partir en 1662 ou 1663 pour Rijnsburg. Ces lettres sont fondées sur une relation de maîtres à disciples, et sur une forte proximité géographique et sociale que le départ du philosophe d'Amsterdam, ne va pas altérer. Ces amis-correspondants partagent tous des liens avec les familles de commerçants, et sont

---

<sup>42</sup> P. Gassendi, *La logique de Carpentras*, op. cit., p. 29.

membres du cercle des collégiants. Il s'agit principalement Simon Joosten de Vries ; Jarig Jelles ; Pieter Balling ; Lodewijk Meyer ; Johannes Bouwmeester. Certains comme Simon Joosten de Vries, Jarig Jelles ou Pieter Balling étaient des marchands d'Amsterdam qui n'hésitaient pas à financer la publication des livres de Spinoza, tandis que d'autres appartenaient au monde médical, comme Bouwmeester qui poursuit des travaux de médecine, de linguistique, de physique, d'alchimie, de chimie, de géologie et de poésie. Enfin Lodewijk Meyer dirigeait le théâtre municipal d'Amsterdam et s'intéressait à la poésie. Au-delà de la diversité de leurs centres d'intérêt, ils joueront comme Meyer, un rôle considérable dans la publication des *Opera omnia* et aideront à la maturation du *Court Traité* et de l'*Ethique*.

#### -La chasse aux libertins, une technologie de papier

Pour finir, on peut s'intéresser à la manière dont les magistrats ont travaillé pour essayer de contrôler les libertins.

Michel de Certeau en s'interrogeant sur la proximité des poursuites contre les libertins, les sorcières et les mystiques a souligné l'intérêt de dépasser ces clivages croyance/réalité en s'intéressant à la manière dont les acteurs rendent compte de la « nature » de ces objets, de l'étrangeté de ces expériences<sup>43</sup>.

Comme il l'écrit à propos des magistrats des procès de sorcellerie : « Ils en discutent [de sorcellerie] avec les instruments dont ils disposent. L'hypothèse de la « feinte » et de « l'artifice » est souvent pour eux une explication facile qui leur évite (à eux, mais aussi à bien des historiens depuis) de trancher de pareilles questions<sup>44</sup> ».

Les sources juridiques utilisées par A. Cabantous porte à la fois sur les sources royales (arrêts de la cour de parlement, déclarations royales), sur les juristes locaux (Nicolas Delamare à Paris) ou les arrêtistes (principalement Claude Le brun de La Rochette en 1609 ; le toulousain de La Roche-Flavin en 1617<sup>45</sup>) qui font un tableau des crimes de lèse-majesté divine, mais laisse de

---

<sup>43</sup> M. de Certeau, *Le lieu de l'autre. Histoire religieuse et mystique*, Paris, Hautes études-Gallimard-Seuil, 2005, p. 310-311.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 310.

<sup>45</sup> Cabantous, p. 83.

côté la tradition de commentaire de la procédure criminelle qui définit quant à elle dans la pratique, les critères, les opérations, les experts à mobiliser...

### **Exemple : Le Paris de l'affaire Théophile de Viau (1623-1626)**

A partir des localisations des institutions, des éditeurs et des lieux de réception des libelles et des pamphlets pendant trois ans, on souhaite donner une représentation cartographique des trois espaces où se joue le théâtre de l'affaire libertine.

Si cela est possible, on pourrait au-delà de la représentation de ces différents points, indiquer le déplacement progressif de la polémique du quartier du Palais et du quartier de l'Université vers les ponts soit avec des flèches, soit en faisant deux cartes, l'une représentant le Paris du début du procès : 1623-1625 concentré sur l'opposition entre Palais et Université ; et une seconde mettant en scène les ponts, avec de nouveaux acteurs.

Mais il est dans cette polémique bien d'autres usages réservés à l'imprimé. Les textes officiels émanant du pouvoir judiciaire l'attestent. Il s'agit pour cette catégorie d'imprimés de recueillir le maximum de témoignages et de faire circuler l'information judiciaire. Ainsi les magistrats Verthamont et Damous provoquèrent en vertu des commissions du Parlement des 17, 28 novembre, 2 décembre 1623, et 5 février, 2 mai, 5 et 7 décembre 1624, l'ouverture d'informations confiées aux lieutenants criminels des villes de Châlons-sur-Marne, Issoudun, Bourges, Amiens et Château-du-Loire. Des lettres monitoires furent affichées à la porte des églises, enjoignant aux particuliers sous peine d'excommunication de venir révéler les faits à leur connaissance contenu dans le monitoire<sup>46</sup>. Dans son projet d'interrogatoire, Mathieu Molé fait référence aux témoignages glanés. Le procureur de Bordeaux lui aurait envoyé un rapport sur Théophile relatant la rencontre du poète avec une possédée d'Agen<sup>47</sup>. D'autres indicateurs, provenant d'Issoudun ou de Bourges confirment des actes de blasphèmes et de paillardises. La recherche de ces preuves à Issoudun n'est d'ailleurs pas fortuite, puisque la ville était dans la sphère des Sully-Béthune, et Théophile avait des amis parmi ces grands seigneurs protestants<sup>48</sup>.

---

<sup>46</sup> Lachèvre, I, p. 245

<sup>47</sup> B.N., Ms, Les Cinq cent de Colbert, t.II, ff 101

<sup>48</sup> Adam, p. 344